

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du jeudi 22 février 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 15/02/2024

Date d'affichage : 29/02/2024

N° Délibération : 01-02-2024

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Jérémy DEVOS, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : Mme Ophélie COUZEREAU représentée par Frédéric BÉRULLIER, Claire DACHICOURT non représentée, M. Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE, Hervé PROYART non représenté.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. Gabriel LEFEVRE est nommé secrétaire de séance.

DEL N°01-02-2024 : Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 décembre 2023

Le Procès-verbal de la séance Conseil municipal du 13 décembre 2023 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

M. BOULOGNE signale qu'il y a 2 erreurs dans le Procès-Verbal.

La première concerne les écoulements sur les routes de Castel et la rue Thiers lors de fortes pluies car ce n'est pas le propriétaire qu'ils ont rencontré avec M. BÉRULLIER mais l'exploitant de la parcelle. Le deuxième concerne le problème de la plaque en fonte de la rue Thiers qui n'est pas résolu. Il lui est répondu que le sujet paraissait résolu au moment de la réunion du conseil mais que cela s'est compliqué ensuite. M. le Maire a demandé à la CCALN d'intervenir à cet endroit. Ces modifications sont prises en compte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité, 11 voix pour**, (Mmes, C. CATEL, O. COUZEREAU représentée par F. BÉRULLIER ; MM. F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, J. DEVOS, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. PEGORARO représenté par M. VAN DE VELDE, V. RETOURNÉ, M. VAN DE VELDE)

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 décembre 2023.

Le secrétaire de séance

Gabriel LEFEVRE

-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

-Pour extrait conforme, Morisel, le 29 février 2024.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 29 février 2024.



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE

Michel Van de Velde